



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Havre
Le 17 mars 2025

Accès fluvial à Port 2000 : lancement officiel de la chatière, un projet structurant pour l'axe Seine

Ce lundi 17 mars 2025, Jean-Benoît Albertini, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, Hervé Morin, président de la Région Normandie et Daniel Havis, président du conseil de surveillance de HAROPA PORT, ont dévoilé, en présence d'Édouard Philippe, maire du Havre et président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, un des 19 000 blocs de béton « accropode® », qui constitueront la chatière au Havre. Ce geste inaugural marque le lancement officiel de l'aménagement de cet accès fluvial reliant Port 2000 à la Seine. Cet ouvrage va accompagner le développement de l'activité économique tout en répondant aux enjeux de multimodalité et de décarbonation de l'axe Seine, portés par l'ensemble des parties prenantes.

Un ouvrage incontournable pour développer le trafic fluvial sur l'axe Seine

La chatière s'inscrit dans l'objectif européen et national de décarbonation des transports et des activités portuaires. Le secteur fluvial est en effet l'un des modes de transport les moins émetteurs, avec 5 fois moins de CO₂ émis par tonne transportée que le transport routier. **En tant que premier port de France pour le commerce extérieur et quatrième port nord-européen pour le trafic de conteneurs, HAROPA PORT a placé la réalisation de la chatière au premier rang des priorités de son projet stratégique.**

Ce projet est nécessaire pour accélérer la montée en puissance du report modal fluvial et pour accompagner les investissements réalisés par les opérateurs privés, du Havre à Paris, en passant par Rouen. Ils misent en effet sur ce corridor vert pour développer leurs trafics, reconnaissant ainsi la qualité et le potentiel de l'axe Seine.

L'ouvrage consiste en un chenal d'une longueur de 1 800 mètres, protégé par une digue, qui mettra en communication directe Port 2000 avec le bassin de la Seine, plus grand bassin d'emploi et de consommation de France. L'acheminement des conteneurs entre Port 2000 et le fleuve nécessite aujourd'hui un transport intermédiaire : les navires fluviaux n'étant pas tous adaptés pour emprunter la route maritime menant aux terminaux en eau profonde, seuls 10% de la flotte y accède actuellement. Ce transport intermédiaire constitue aujourd'hui une « rupture de charge » qui rend le trafic fluvial moins concurrentiel et freine son développement. Avec la chatière, les bateaux

fluviaux, désormais protégés, notamment de la houle, accèderont directement aux terminaux de Port 2000

Le projet, d'un montant total de 197 M€, bénéficie d'un financement réparti comme suit : 86,05 M€ par la Région Normandie, 3,6 M€ par l'État, 24,9 M€ par l'Union Européenne (via le Mécanisme pour l'interconnexion en Europe) et 82,45 M€ par HAROPA PORT.

La chatière entre en phase de réalisation

Après la notification du marché de travaux en décembre dernier au groupement TERELIAN, mandataire, et DEME son co-traitant, une première phase de travaux préparatoires a été lancée sur l'emprise de construction des futurs ouvrages. Ces préparatifs comprennent des reconnaissances archéologiques ainsi que des diagnostics pyrotechniques – incluant bathymétrie et magnétométrie – et le retrait des engins explosifs et des encombrants. Il s'agit d'un prérequis de sécurité impératif avant tout démarrage de travaux. **Cette 1^{re} phase, estimée à 6 mois, sera suivie de la construction de la digue, pour une mise en service prévue au 1^{er} semestre 2027.**

Conformément à l'arrêté préfectoral autorisant les travaux, des mesures environnementales vont être mises en place dans le cadre de ce projet : l'effacement des digues de calibrage de l'estuaire sur un linéaire de 1000 m, la création d'une zone humide de plus de 10 ha, la réalisation d'une étude du fonctionnement hydromorphologique de l'estuaire et des actions en phase chantier comme après travaux pour l'avifaune, les mammifères marins mais aussi la flore. Un suivi tout au long du chantier et après sera également mené par un comité regroupant les principales parties prenantes du projet et piloté par l'État et avec des avis techniques et scientifiques du Conseil Scientifique de l'Estuaire de la Seine partagés dans le cadre de comités organisés par la DREAL

« Lors de la campagne des élections régionales de 2015, après avoir rencontré l'ensemble des acteurs portuaires, je me suis engagé à amorcer la construction de la chatière, alors que l'Etat y avait renoncé. Cette chatière est un équipement essentiel pour le port du Havre, attendu par le monde portuaire de la Seine, qui permettra à tous les types de bateaux fluviaux d'atteindre les terminaux à conteneurs de Port 2000. Cet ouvrage va favoriser le développement du port, le report d'une partie du transport routier et sa décarbonation. Il va aussi conforter la place du Havre dans la chaîne logistique internationale, comme porte d'entrée naturelle de la France et de l'Europe du Nord, optimisant ainsi le commerce extérieur européen. » souligne **Hervé Morin, président de la Région Normandie.**

« En créant un accès direct et sécurisé à Port 2000 pour les convois fluviaux, nous renforçons le lien entre le maritime et le fluvial, entre le grand large et la Seine, colonne vertébrale de notre territoire. La chatière est bien plus qu'une infrastructure : elle est le symbole de notre capacité à nous adapter et à innover. Elle témoigne de notre volonté commune de concilier performance économique et responsabilité environnementale » souligne **Daniel Havis, Président du conseil de surveillance de HAROPA PORT.**

« L'urgence climatique nous amène à devoir accélérer la décarbonation dans tous les domaines. Avec ses enjeux industriels et de transport, HAROPA PORT est un acteur incontournable de cet enjeu. La Chatière doit permettre d'accompagner le développement des terminaux à conteneurs en limitant le

trafic poids lourds par un report modal massif vers le fleuve, la Seine et ses affluents, afin de desservir tout l'hinterland naturel, le bassin parisien » souligne Jean-Benoît Albertini, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime.

Pour en savoir plus, le site dédié : <https://accesfluvialport2000.haropaport.com/>

A propos de HAROPA PORT

Les ports du Havre, Rouen et Paris constituent le Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine. Quatrième port nord-européen, HAROPA PORT est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier plan avec plus de 660 ports touchés. Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Du Havre jusqu'à Paris, l'ensemble portuaire affiche 2,5 millions de m² d'entrepôts logistiques en service. HAROPA PORT constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale et décarbonée de bout en bout. Il génère une activité maritime et fluviale annuelle de plus de 100 millions de tonnes qui représente environ 160 000 emplois.

Contacts presse :

HAROPA PORT : Floriane Vanderpert - 06 62 54 31 73 - floriane.vanderpert@haropaport.com

Région Normandie : Laure Wattinne - 06 44 17 55 41 - laure.wattinne@normandie.fr

Préfecture de la Seine-Maritime : 02 32 76 50 14 - pref-communication@seine-maritime.gouv.fr